

FR EN

Nous utilisons des cookies pour sécuriser votre connexion, faciliter votre navigation et réaliser des statistiques de visites. Pour obtenir plus d'information sur les cookies et comment vous y opposer, [visitez notre page de politique de cookies](#).

Gérer mes cookies

REQUIS
SEULEMENT

ACCEPTER TOUT

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

LE CONSOMMATEUR

Le profil du consommateur

En 2022, la population de l'Argentine est estimée à 46,2 millions d'habitants, avec 49,1% d'hommes et 50,9% de femmes (INDEC). L'âge médian en Argentine est de 32 ans, avec 21% de 0 à 12 ans, 18,5% de 13 à 24 ans, 49% de 25 à 64 ans et 11,6% de 65 ans ou plus (Data Reportal). La plupart des ménages se composent de deux ou trois personnes, les ménages d'une personne représentant 18% de tous les ménages, tandis que les ménages de deux ou trois personnes représentent 42% d'entre eux, 29% d'entre eux ont quatre ou cinq personnes et 11% en ont six ou plus d'habitants (INDEC, dernier recensement). Avec un taux d'alphabétisation de 99%, le même taux d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire, l'Argentine a des niveaux d'éducation élevés. En outre, 90% des diplômés de l'enseignement primaire s'inscrivent dans l'enseignement secondaire. Cependant, seulement 36% environ des Argentins âgés de 25 à 64 ans ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur en 2020 (OCDE). Plus de femmes (45%) que d'hommes (34%) obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur dans le pays (OCDE, 2020). Plus d'un cinquième des femmes ont obtenu un baccalauréat, contre seulement 15% des hommes. La population de l'Argentine est principalement urbaine, puisque 92,3% des Argentins vivent dans des villes, les 10 plus grandes régions métropolitaines représentant près de la moitié de la population (Data Reportal). Un tiers de la population vit uniquement à Buenos Aires, et des poches d'agglomération se trouvent principalement dans les parties nord et centrale du pays.

Le pouvoir d'achat

Le PIB par habitant fluctue depuis des années et suit une tendance baissière depuis 2017. En 2020, il s'élevait à 20.770 USD PPA (Banque mondiale), et le salaire annuel moyen était estimé à 158.000 ARS in 2022 (INDEC). La concentration de la richesse est très élevée en Argentine, car les 10% les plus riches du pays contrôlent plus de richesses que les 60% les plus pauvres de la population. En outre, le coefficient de l'indice de Gini en Argentine était de 42,3 en 2020 (Banque mondiale, dernières données disponibles). De plus, l'écart salarial entre les hommes et les femmes a atteint 25% en 2021 (Statista). Cependant, il est possible que l'écart salarial soit beaucoup plus important, étant donné que les salaires du travail domestique ne sont pas pris en compte et que 14,2% des femmes dans le pays travaillent dans les services domestiques (Ministère du travail argentin, 2021). Sur tous les travailleurs enregistrés dans le pays, 43,9% sont des femmes et 56,1% sont des hommes (Ministère du travail argentin, 2021). De plus, 78% de la population travaille dans le secteur des services, 22% dans l'industrie et 0,1% dans l'agriculture (Banque mondiale, dernières données disponibles). Les salaires les plus élevés du pays se trouvent à Buenos Aires, suivi de Córdoba, puis de Corrientes.

Le comportement de consommation

Les préférences de consommation de l'Argentine tendent à être plus proches de celles des pays européens que de celles de ses voisins latino-américains. Étant donné que le pays a traversé quelques crises au cours des deux dernières décennies, les consommateurs argentins sont devenus très frugaux et la consommation s'est orientée vers le rapport qualité-prix. Les consommateurs argentins ont tendance à être rationnels et conservateurs avec leur argent, n'achetant que ce qui est strictement nécessaire, donnant la priorité au prix, ne gaspillant pas,

marchant au lieu de conduire, et acquérant de nouvelles marques quand elles sont moins chères. En conséquence, les achats ont tendance à s'orienter vers les sous-marques et les offres spéciales, et les dépenses des ménages ont diminué. Les consommateurs sont également devenus plus sélectifs et plus réticents à l'égard des nouveaux produits. En outre, les consommateurs argentins ont tendance à préférer les produits nationaux aux produits importés, d'autant plus que ces derniers peuvent être jusqu'à trois fois plus chers. Selon Nielsen, depuis la pandémie, les consommateurs ont changé leurs habitudes de consommation pour économiser sur les dépenses ménagères, ont réduit les repas à emporter et l'alcool et se sont tournés vers des marques moins chères lorsqu'ils font leurs courses. Dans le secteur alimentaire en particulier, les consommateurs ont tendance à acheter ce qui est le moins cher et ne sont pas fidèles aux marques. Ils recherchent également les meilleurs prix et les offres spéciales avant d'acheter un produit, même si cela signifie aller dans plusieurs magasins différents en une journée. Cependant, ils ont tendance à choisir des produits sains mais savoureux qui sont pratiques et faciles à préparer, tout en recherchant une bonne affaire en même temps. Ils ne sont pas non plus fidèles à des chaînes de magasins spécifiques et recherchent constamment un meilleur service, moins de temps d'attente à la caisse et une meilleure expérience de shopping, peu importe où elle se trouve. Par conséquent, les magasins se battent constamment entre eux pour attirer les consommateurs, ce qui oblige les chaînes de magasins à investir dans la publicité dans les médias de masse, en annonçant des rabais, de bonnes affaires et des offres spéciales. D'autre part, les consommateurs plus aisés acceptent les prix plus élevés des grandes marques, car ils perçoivent ces marques comme garantissant des produits plus sûrs et de meilleure qualité. De plus, les jeunes consommateurs sont plus conscients de la marque que les consommateurs plus âgés et, même si le prix demeure une préoccupation, ils ne sont généralement pas opposés à payer davantage pour un produit de marque. Même si le shopping en ligne a pris de l'ampleur dans le pays - surtout chez les jeunes générations - les consommateurs préfèrent toujours faire leurs achats en personne. Lors des achats en ligne, le service après-vente et la livraison jouent un rôle considérable dans les décisions d'achat de la majorité des Argentins. Le secteur de l'électroménager est particulièrement intéressant, car il y a une préférence générale pour la réparation plutôt que le remplacement des biens plus anciens, de sorte qu'il y a un marché florissant pour les pièces détachées d'électroménager dans le pays. Les consommateurs sont très attirés par les plateformes collaboratives comme Uber en Argentine. Néanmoins, à l'exception de la province de Mendoza, l'utilisation de ces plateformes est considérée comme illégale, poussant les consommateurs à utiliser les transports publics ou les taxis agréés.

Le recours au crédit à la consommation

Les consommateurs évitent de recourir au crédit et ont tendance à le considérer comme un dernier recours lorsqu'il s'agit de couvrir des dépenses imprévues, ou de joindre les deux bouts lorsqu'ils font face à un manque à gagner temporaire. Étant donné l'instabilité du peso, les Argentins n'achètent généralement pas leur propre maison. Lorsqu'ils le font, ils paient souvent leur maison en argent comptant à l'avance, et la plupart du temps, ils le font en dollars. En conséquence, les prêts hypothécaires sont pratiquement inexistantes. Cependant, en 2017, le gouvernement a fortement encouragé l'octroi de prêts hypothécaires à rembourser dans 20 ou 30 ans. Par conséquent, il y a eu une augmentation des prêts hypothécaires dans le pays au cours des deux dernières années, quoique faible. D'autre part, les prêts automobiles sont l'une des formes de crédit les plus courantes en Argentine, et ils ont connu une croissance récente. De plus, la plupart des hypermarchés offrent du crédit à la consommation sur leurs produits, de sorte que les achats payés par versements mensuels sont de plus en plus populaires dans tout le pays.

Les secteurs de consommation porteurs

Banque, assurance, immobilier, transport, communication, tourisme, agriculture, infrastructures, santé, agriculture, technologies de l'information, énergie, industries créatives, agro-alimentaire, mines, chimie et pharmacie.

Les associations de consommateurs

Consommateurs Argentins

IMPORTATION ET DISTRIBUTION

Les procédures d'importation

Les procédures d'importation ont changé plusieurs fois au cours des dernières années, il est donc conseillé de contacter un courtier en douane local avant de commencer un processus d'importation. La réglementation en vigueur en Argentine établit que, pour effectuer un acte de commerce international, il est nécessaire d'être enregistré comme importateur ou exportateur auprès des douanes argentines.

Il existe pour un certain nombre de produits une procédure de licence automatique : « formulario informativo », permettant officiellement aux autorités argentines d'identifier des problèmes éventuels lors des importations. Cette licence concerne environ 600 produits de nature diverse.

Les douanes argentines (qui dépendent du Ministère des Finances et de l'Economie) ont également un système de classification des marchandises qui définit leur inspection ou non lors de leur entrée sur le territoire argentin :

- Procédure verte : le dédouanement se fait sans contrôle physique.
- Procédure orange : seule la documentation est contrôlée.
- Procédure rouge : produits et documentation sont contrôlés.

Un formulaire de déclaration des quantités et de la composition doit également être fourni au Ministère de l'Industrie 10 jours avant le passage en douane. Tous les documents présentés aux autorités argentines doivent être rédigés en espagnol ou accompagnés d'une traduction assermentée.

En tant que membre du Mercosur, l'Argentine applique le Tarif extérieur commun (TEC) qui s'établit entre 0 et 20% pour la plupart des produits. Certains produits dans l'industrie automobile peuvent atteindre jusqu'à 35%. Les technologies de l'information sont provisoirement exemptées de la TEC.

En plus des droits de douane, il existe quelques autres taxes :

- La TVA : 10,5% ou 21% sur CIF. Si les marchandises sont destinées à la revente, le taux de TVA se place entre 5,5% et 10% sur CIF. Taux supérieur de 27% pour les services publics.
- Les frais de statistiques : 3%
- L'impôt sur des bénéfices prévus pour les marchandises en détail : le taux varie selon l'activité et la juridiction
- L'impôt sur le revenu brut : 3% à 5% (PwC)

Certains produits comme le tabac, les boissons gazeuses, les boissons alcoolisées, relèvent du régime fiscal national.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site des douanes argentines.

Les procédures spécifiques à l'importation

Une licence préalable d'autorisation à l'importation est nécessaire pour neuf numéros de nomenclature dans le domaine automobile, ces produits étant également soumis à des quotas relativement faibles. Ces quotas ne s'appliquent toutefois pas aux importations en provenance du Brésil. Un certificat d'origine (légalisé par le Consulat Argentin du pays exportateur) très strict est requis pour le textile et les articles vestimentaires.

Pour le fret maritime, les documents suivants sont requis :

- Trois copies de la facture commerciale ;
- Une copie du jeu de connaissance ;
- Les certificats d'assurances ;

- Une liste d'emballage.

Pour le fret aérien, les documents suivants sont requis :

- Trois copies de la facture commerciale ;
- Une liste des marchandises ;
- Une lettre de transport aérien.

Toutes les factures commerciales doivent être rédigées en espagnol. Une version anglaise peut être présentée avec une traduction certifiée. Seuls les originaux sont acceptés. Dans tous les cas, le texte suivant doit apparaître dans la facture : « DECLARO BAJO JURAMENTO QUE LOS PRECIOS CONSIGNADOS EN ESTA FACTURA COMERCIAL SON LOS REALMENTE PAGADOS O A PAGARSE, Y QUE NO EXISTE CONVENIO ALGUNO QUE PERMITA SU ALTERACION, Y QUE TODOS LOS DATOS REFERENTES A LA CALIDAD, CANTIDAD, VALOR, PRECIOS, ETC., Y DESCRIPCION DE LA MERCADERIA CONCUERDAN EN TODAS SUS PARTES CON LO DECLARADO EN LA CORRESPONDIENTE SHIPPER'S EXPORT DECLARATION. »

Les réseaux de distribution

L'Argentine est la deuxième économie d'Amérique du Sud en termes de PIB nominal, avec 46,2 millions d'habitants en 2022 (INDEC), et un PIB par habitant (PPA) estimé à 20.770 USD en 2020 (Banque mondiale, dernières données disponibles). Selon l'INDEC, en 2021 les supermarchés ont enregistré une augmentation de 1,5% de leurs ventes (prix constants), conséquence de l'urbanisation continue de la population (92,3% en 2022, selon le Factbook de la CIA). Durant les deux premiers mois de 2022, les ventes ont augmenté de 5,4% en glissement annuel.

Les formats de vente au détail de moins de 500 m² en Argentine performent légèrement mieux que les plus grands.

Ces dernières années, presque tous les formats de vente au détail sont multipliés: supermarchés, grossistes, épicerie traditionnelles et centres commerciaux. Cependant, le marché de détail argentin continue de faire face à certains défis tels que les coûts d'exploitation élevés, l'inflation, les barrières bureaucratiques et les taxes élevées. De plus, le canal des supermarchés a été affecté par la récession économique, entraînant la fermeture de succursales. En réponse à la contraction de la consommation et à la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, les grandes chaînes ont continué à développer les marques de distributeur, ce qui devrait stimuler leurs ventes, notamment pour les produits alimentaires.

Les acteurs de la distribution

Une forte proportion de consommateurs ont une préférence pour les formats hypermarché et supermarché, qu'ils trouvent plus adaptés en terme de temps passé et de prix. Durant les deux dernières années, les magasins traditionnels ont continué à perdre des parts de marché vis-à-vis des hypermarchés et supermarchés, conséquence de leur politique de prix bas et de promotions.

Les hypermarchés, les grands magasins et les magasins de déstockage représentent environ un tiers du marché des boissons et de l'alimentaire (qui représente lui-même plus de 70% de l'ensemble des ventes) (Ambito). Le secteur est très concentré, six chaînes représentant 80% du marché. Les principaux leaders sont Carrefour, Cencosud (Disco, Jumbo et Vea), Coto Supermarkets, Walmart (Chango Más), La Anonima et Dia (iProfesional).

Les organismes de la vente au détail

[Chambre Argentine des Supermarchés](#)
[Confédération Argentine des PME](#)

Types d'entreprise

La Sociedad Anonima Unipersonal (SAU) est une entreprise individuelle.

Nombre de partenaires et d'associés : Un seul actionnaire.

Capital minimum et/ou maximum : Capital minimum : 100 000 ARS, entièrement souscrit et libéré.

Responsabilité des associés : La responsabilité est limitée au montant du capital apporté/actions souscrites.

La Sociedad Anonima (SA) est une société anonyme.

Nombre de partenaires et d'associés : Minimum de 2 actionnaires ; pas de nombre maximum.

Capital minimum et/ou maximum : Capital minimum de 100 000 ARS.

Responsabilité des associés : La responsabilité est limitée au montant du capital apporté/actions souscrites.

La Sociedad de Responsabilidad Limitada (SRL) est une société à responsabilité limitée.

Nombre de partenaires et d'associés : Minimum 2 associés. Maximum 50 associés.

Capital minimum et/ou maximum : Pas de minimum, le capital doit être en adéquation avec l'objet social de l'entreprise.

Responsabilité des associés : Leur responsabilité est limitée au montant des apports.

La Sociedad en Commandita por Acciones (SCA) est une société en commandite par actions.

Nombre de partenaires et d'associés : Minimum 2 associés. Maximum 50 associés. Il y a deux types d'associés, les commandités et les commanditaires.

Capital minimum et/ou maximum : Pas de capital minimum.

Responsabilité des associés : La responsabilité des commandités est illimitée.

La responsabilité des commanditaires est limitée au montant des apports.

Sociedad por Acciones Simplificada (SAS)

Nombre de partenaires et d'associés : Minimum un actionnaire, pas de maximum.

Capital minimum et/ou maximum : Deux salaires minimums (25 % versés).

Responsabilité des associés : Leur responsabilité est limitée au montant des apports.

La Sociedad en Commandita Simple (SCS) est une société en commandite simple.

Nombre de partenaires et d'associés : Structure regroupant des sociétés ou des individus, enregistrée en Argentine et active dans le pays ou à l'étranger. Cette organisation n'a pas le statut d'entreprise.

Capital minimum et/ou maximum : Pas de capital minimum.

Responsabilité des associés : La responsabilité des commandités est illimitée.

La responsabilité des commanditaires est limitée au montant des apports.

Créer une entreprise	Argentine	Latin America & Caribbean
Procédures (nombre)	12,0	8,0
Temps (jours)	11,5	25,2

Source : *Doing Business - Dernières données disponibles.*

Le coût du travail

Le salaire minimum

38.940 ARS en avril 2022, selon le ministère argentin du Travail.

Le salaire moyen

Selon le ministère argentin du Travail, le salaire mensuel moyen brut était de 158.000 ARS par mois au premier trimestre de 2022.

Les cotisations sociales

Les contributions sociales payées par l'employeur: Les employeurs contribuent entre 24% et 26,4% de la masse salariale (pour les employeurs actifs dans les secteurs des services ou du commerce, à moins qu'ils ne soient considérés comme une PME) à la sécurité sociale, les premiers 7.003 ARS par mois et par salarié étant exonérés. Les employeurs doivent également verser des cotisations au titre de l'assurance contre les risques professionnels et de l'assurance-vie.

Les contributions sociales payées par l'employé: Les employés contribuent à hauteur de 14% des salaires à la sécurité sociale et à hauteur de 3% des salaires au régime de soins du système de santé national.

La propriété intellectuelle

Les organismes nationaux compétents

L'organisme en charge de la protection des brevets et marques en Argentine est l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). L'organisme en charge de la propriété intellectuelle est le « Registro Nacional de la Propiedad Intelectual ». D'autres organismes interviennent aussi dans la propriété intellectuelle : Ministère de la Justice ; Direction Nationale des Droits d'auteurs (en espagnol) ; Société Argentine des Auteurs et Compositeurs (SADAIC) ; Société Générale des Auteurs d'Argentine (Argentores) ; Association Argentine des Interprètes (AADI) ; Chambre des Producteurs ; Cámara Argentina de Editores de Música, CAEM (Chambre Argentine des éditeurs de musique) pour les droits d'auteurs.

L'Argentine a signé la Convention de Paris pour la protection de la propriété intellectuelle, mais n'est pas signataire du Traité de coopération en matière de brevets (PCT). Une entreprise souhaitant utiliser un brevet est tenue de faire une demande directe en Argentine dans un délai maximum d'un an après l'enregistrement de la demande initiale.

Les organismes régionaux compétents

Chacun des Etats membres du Mercosur a son propre corps ou organisme chargé de la protection des droits de propriété intellectuelle ; cependant, l'Association Mercosur de Normalisation travaille sur la promotion de la coopération entre ces institutions pour parvenir à une harmonisation au sein du Mercosur.

Les accords internationaux

Membre de l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle)

Signataire de la Convention de Paris sur la protection de la propriété intellectuelle

Signataire des ADPIC - Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

LES TAUX STANDARDS

Les taxes à la consommation

La nature de la taxe

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - Impuesto al valor agregado (IVA) en espagnol.

Le taux standard

Le taux général de la TVA est de 21% sur le montant net des transactions, mais certains services publics tels que l'électricité, l'eau et l'évacuation des eaux usées ou les filiales de sociétés de télécommunications sont soumis à un taux de 27%.

Le taux réduit

Un taux réduit de TVA de 10,5 % s'applique aux intérêts et commissions sur les prêts consentis par les banques ; vente, préparation, fabrication ou construction et importation finale de certaines immobilisations ; transport de passagers sur de longues distances (plus de 100 km); vente ou importation de journaux et magazines, certains services d'assistance médicale.

Les exportations de biens et de services sont traitées comme des transactions détaxées, la TVA en amont pouvant être utilisée comme crédit sur la TVA en sortie ou remboursée selon une procédure spéciale.

Les autres taxes à la consommation

Les droits d'importation varient entre 0% et 35%. Des droits d'accise s'appliquent au tabac, aux vins, aux boissons non alcoolisées, aux spiritueux, à l'essence, aux lubrifiants, aux primes d'assurance, aux pneus d'automobile, aux services mobiles, aux parfums, aux bijoux et aux pierres précieuses. Du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025, une taxe de 17 % s'applique à certains produits électroniques (6,55 % sur les produits fabriqués par des entreprises bénéficiant de l'incitation accordée par la province de Tierra del Fuego).

Des droits d'exportation sont imposés sur les biens et services avec des taux généraux de 5% pour les produits manufacturés et services, 8% pour les hydrocarbures et les produits miniers, 15% pour les produits agroalimentaires et 33% pour le soja. En outre, une taxe de solidarité de 30% s'applique à tous les achats de devises étrangères par des particuliers argentins à des fins d'investissement, ou par des entreprises et des particuliers pour le paiement de dépenses étrangères (par exemple, voyage et hébergement, services numériques étrangers à usage personnel).

Les taxes sur les sociétés

Impôt sur les sociétés

Le taux d'imposition pour les sociétés étrangères

L'établissement stable a été défini selon le modèle de l'OCDE. Une société est réputée résidente si son centre d'activité (c'est-à-dire le lieu de l'activité économique ou de l'activité de gestion d'une société) se trouve dans le pays.

Le législateur argentin a élargi son contenu pour inclure également la prestation de services par un prestataire non résident, y compris les services rendus par des consultants, sur le territoire national, pendant une durée totale supérieure à six mois au cours de toute période de 12 mois.

La taxation des plus-values

La plupart des gains en capital sont inclus dans le revenu imposable et imposés aux taux normaux de l'impôt sur le revenu des sociétés. Les gains provenant du transfert d'actions, d'obligations et d'autres titres sont assujettis à l'impôt aux taux normaux de l'IRS (25 % à 35 %). Les gains obtenus par un non-résident de la vente d'actions d'une société argentine ou d'une autre participation au capital d'une entité argentine qui n'est pas cotée en bourse sont soumis à un taux effectif de 13,5 % sur le produit brut ou à un impôt sur le revenu de 15 % sur le gain net si la base du coût fiscal du vendeur peut être dûment documentée aux fins de l'impôt argentin. La vente d'obligations de sociétés placées par offre publique, d'obligations d'État et de billets émis par des fiduciaires financières sont généralement exonérées.

Les déductions et les crédits d'impôt

Les frais sont déductibles s'ils sont occasionnés pour gagner et conserver du revenu imposable, ainsi que pour les impôts payés, les amortissements, les provisions, les loyers des locaux et du matériel, les salaires et les dons allant jusqu'à un maximum de 5% du revenu imposable net. Les intérêts sont généralement déductibles à condition qu'ils soient engagés sur les prêts contractés à des fins commerciales. Les dépenses de R & D (pour le développement des immobilisations incorporelles) peuvent être déduites si elles sont engagées ou amorties sur une période maximale de cinq ans, comme pour les frais de démarrage. Les créances irrécouvrables ne peuvent être déduites que dans des cas spécifiques (comme une faillite) et si des pièces justificatives sont fournies. Les frais de représentation sont déductibles à concurrence de 1,5% du montant des salaires échus au cours de l'exercice.

La déduction des intérêts est limitée au plus élevé de 30 % de l'EBITDA ou de 1 million ARS.

Les pertes nettes d'exploitation peuvent être reportées pendant cinq ans, mais les reports de pertes ne sont pas autorisés. Les pertes de source étrangère doivent être compensées par des revenus provenant de sources similaires. L'amortissement de l'écart d'acquisition ne peut être déduit aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Toutes les déductions sont soumises à un examen par les autorités fiscales.

Les autres taxes sur les sociétés

Les taxes de vente sont perçues au niveau juridictionnel, généralement à un taux de 3% à 5% des revenus bruts provenant de la vente de biens et services. Des taux plus élevés peuvent être imposés sur certains services dans certaines provinces. Les activités industrielles sont généralement exonérées ou soumises à des taux inférieurs (entre 0 et 2%). Les juridictions prélèvent également une taxe foncière, dont les taux varient en fonction de l'emplacement et de la valeur fiscale de la propriété.

Une taxe sur les transactions financières de 0,6% est prélevée sur les dépôts et retraits en comptes courants; ainsi qu'une taxe de 1,2% sur toutes les transactions effectuées dans une banque sans utiliser de compte bancaire. 33% des impôts susmentionnés sont imputables sur l'impôt sur les bénéfices et l'impôt sur le revenu notionnel minimum et / ou les avances fiscales respectives.

Un droit de timbre de 1% est prélevé sur l'exécution formelle d'instruments publics et privés, y compris les contrats, les actes notariés et les billets à ordre. Des taux spéciaux de 0,5%, 1,2%, 3% et 3,6% s'appliquent dans certains cas.

Un impôt annuel sur la fortune est prélevé sur les actions ou la participation au capital des sociétés locales détenues par des particuliers ou des domaines indivis domiciliés en Argentine ou à l'étranger, et / ou des sociétés et / ou tout autre type de personne morale domiciliée à l'étranger. Le taux d'imposition est de 0,5% de la valeur de la participation. Cette taxe ne s'applique pas aux succursales de sociétés étrangères en Argentine. Le minimum non imposable est de 6 000 000 ARS. Dans le cas de biens immobiliers résidentiels où habite le propriétaire, ces biens seront exonérés d'impôt si leur valeur est inférieure ou égale à 30 000 000 ARS.

Les employeurs cotisent à la caisse nationale de chômage, à la caisse d'allocations familiales et à l'Institut des services sociaux des retraités à un taux unifié de 18 % (20,4 % pour les entreprises qui fournissent principalement des services ou du commerce et sont au-dessus du seuil des PME) ; plus 6% pour le régime social de soins de santé. Les employeurs argentins sont exonérés du paiement des cotisations de sécurité sociale pour la première tranche de 7 003 ARS par mois/salarié (plus une allocation supplémentaire de 10 000 ARS pour les petits employeurs n'excédant pas 25 salariés). Le montant exonéré est porté à 17 509 ARS pour les employeurs du secteur du textile, de la maroquinerie, des industries agricoles et des services de santé.

Les employeurs doivent également cotiser à l'assurance contre les risques professionnels (49,98 ARS par mois plus un pourcentage du salaire du salarié selon le secteur d'activité), ainsi qu'à un fonds d'assurance-vie (24,35 ARS par mois).

Les autres ressources utiles

[Administration Fédérale des Recettes Publiques \(AFIP\)](#)

[Doing Business: Argentine](#), pour obtenir un récapitulatif des taxes et contributions obligatoires

Les conventions de non double imposition

Les pays avec lesquels une convention de non double imposition a été signée

Liste des traités de double imposition

Les retenues à la source

Les taux de retenue à la source sont:

- Dividendes : 0 % société résidente - 7 % personne physique résidente, société non résidente et personne physique non résidente
- Intérêt: 0% société résidente / particulier - 15,05% / 35% société non résidente / particulier
- Redevances: 0% société résidente / particulier - 17,5% / 28% / 31,5% société non résidente - 12,25% (droits d'auteur) / 17,5% (film et télévision, image ou son) / 28% (brevet) / 31,5% non particulier résident